



CLASSIQUES
GARNIER

GUERRIER (Olivier), « Préambule : en passant par la fiction », *Quand “les poètes feignent”*. “*Fantasies*” et fiction dans les *Essais de Montaigne*, p. 11-13

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5794-4.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5794-4.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

« *Fingere enim est facere, formare et plasmare* »
(Isidore de Séville, *Etymologiarum Liber*, XX, 4, 2).
« C'est la peinture de tous les pays coupés à chaque instant par des échappées sur ce *doux pays de fantaisie* dont parle Montaigne, et où s'attardent si volontiers les songeurs » (V. Hugo, Préface du *Rhin*).

PRÉAMBULE :

EN PASSANT PAR LA FICTION...

Au cœur des *Essais*, dans l'*Apologie de Raimond Sebond*, Montaigne déploie l'empire de la feinte et rapproche en une figure les artifices féminins de ceux de la science :

[A] Tout ainsi que les femmes employent des dents d'ivoire où les leurs naturelles leur manquent, et au lieu de leur vray teint en forgent un de quelque matiere estrangere : comme elles font des cuisses de drap et de feutre, et de l'embonpoint de coton, et au veu et sçeu d'un chacun, s'embellissent d'une beauté fauce et empruntée : ainsi faict la science [B] (et notre droict mesme a, dict-on, des fictions legitimes, sur lesquelles il fonde la vérité de sa justice) [A] elle nous donne en payement et en presupposition les choses qu'elle mesme nous apprend ~~estre~~ inventées : car ces epicycles, excentriques, concentriques, dequoy l'Astrologie s'aide à conduire le bransle de ses estoilles, elle nous les donne pour le mieux qu'elle ait sçeu inventer en ce subject : comme aussi au reste la philosophie nous presente non pas ce qui est, ou ce qu'elle croit, mais ce qu'elle forge ayant plus d'apparence et de gentillesse¹.

¹ II, 12, 537 (328).

Pour les citations des *Essais*, nous nous référons à l'édition de P. Villey et V.L.Saulnier, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1992, 3 volumes (Première édition, PUF, 1924). L'orthographe et la graphie archaisantes seront donc maintenues, en connaissance de cause. Cela dit, nous mentionnerons entre parenthèses la pagination correspondant à l'édition procurée par A. Tourmon à l'Imprimerie nationale, Paris, 1998, coll. « La Salamandre », 3 volumes, que nous suivrons pour corriger certaines erreurs compromettant la justesse et la compréhension du texte (par exemple ici « elle mesme » pour « elles mesmes » qui rend la phrase incorrecte), et dont nous

On s'accommode mal d'une dentition irrégulière ou d'une silhouette efflanquée. Les « matieres estrangeres » viennent en supprimer les défauts, améliorant même la nature. Le simulacre est un ornement avoué, le détour un atour reconnu. Selon la comparaison, la science, ou la philosophie - sujet de la totalité du développement dans la première version - serait femme puisqu'elle nous présente des leurres, fabriquant des fondements donnés pour factices comme les épicycles par lesquels la cosmologie ptolémaïque expliquait le mouvement des planètes, et produisant des pis-aller, ce qu'elle « forge ayant plus d'apparence et de gentillesse ». Étranges subterfuges qui se désignent comme tels, « au veu et sçu » de tous, à la manière des pharmaciens qui dorent les pilules avant de les prescrire. Curieux savoirs, construits sur l'artifice, et gouvernés semble-t-il par une logique du vraisemblable. L'addition de 1588 enrôle le Droit dans la liste, par parenthèse et par oui-dire, insistant sur le rapport qu'entretiennent discours de vérité et imaginaire. Les fictions légales des juristes, *fictiones legis* issues du droit romain, constituent à la fois une assise et un palliatif lorsque le réel vient à résister ; alors la chaîne des raisons doit consentir à l'extravagance pour assurer sa progression.

Si l'extrait s'apparente à un constat critique, on aurait tort d'affranchir les *Essais* de semblables mélanges. Montaigne ne répugne pas à passer par les fictions, et tout particulièrement les fictions poétiques. La veine philosophique et morale dont il lui arrive de se réclamer l'y encourage : citations des poètes chez Plutarque, excursions par le mythe chez Platon. De même que dans le *Phèdre* la déambulation pousse Socrate hors des murs d'Athènes, dans les parages de l'Ilios bruisant de légendes et de cigales, tandis que sa parole s'aventure dans la description figurée de l'âme et l'histoire de Theuth, de même Montaigne emprunte en ses escapades les voies de l'imaginaire. Toutefois, le cadre général de ses investigations et les résultats de celles-ci se sont démis très tôt du visage assuré des doctrines, comme des prétentions à la certitude. Dès le chapitre « De l'oisiveté »,

restituerons autant que possible le système de ponctuation, à l'exception du point-en-haut correspondant aux deux-points archaïques de Montaigne, remplacé par les deux-points classiques.

Dans nos analyses, nous nous fonderons sur cette édition critique, pour ce qui est notamment des variantes imprimées ainsi que des variantes autographes ou « repentirs », décelables sur l'Exemplaire de Bordeaux.

il marque le caractère précaire de l'ensemble des productions de son esprit, des émanations de sa « fantasie » privées de la garantie des systèmes philosophiques, ce que confirment ailleurs ces lignes de 1582 :

[A²] Je propose des fantasies informes et irresolues, comme font ceux qui publient des questions douteuses, à débattre aux écoles : Non pour établir la vérité, mais pour la chercher².

Propos sérieux et graves, inventaires émerveillés et ludiques, récits des historiens ou des poètes sont à ranger sous la même bannière, en tant qu'éléments instables d'une recherche hors norme. Pour autant, ils n'ont pas tous le même statut et le même rôle dans l'entreprise. À sa façon, la fiction collabore à la quête mise en œuvre et à la vérité qu'elle requiert, comme modalité particulière d'un mouvement cognitif foncièrement frappé de contingence. C'est à l'articulation de la notion globale et du produit spécifique que nous proposons de situer cette étude.

² I, 56, 317 (497).